

Le PIRON

Magnac-sur-Touvre

Bulletin d'Informations Municipales



P 3 Un nouveau
commerçant au marché

P 4 Location de vélos
électriques à Magnac

P 8 Aide aux devoirs

P 9 Jardin pédagogique



Le mot du Maire

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après ce bel été chargé de festivités et la venue de nos jumeaux allemands de Bockhorn, avec qui nous avons passé une merveilleuse semaine de partage, c'est maintenant l'automne qui s'offre à nous. Cependant, nous traversons une période bien compliquée, dans un contexte politique national et départemental sans précédent ; quel triste spectacle...

Malgré cette période d'incertitude, à Magnac-sur-Touvre, nous poursuivons notre ligne de conduite et nos engagements. Nos objectifs seront atteints avec satisfaction pour cette fin de mandat qui approche bien vite.

Le permis de construire de notre futur centre de loisirs sera déposé ce mois-ci. En novembre, les travaux de voirie rue Jules Verne, la réfection des trottoirs rue Jean Jaurès et la sécurisation (vitesse) vont débuter, ce qui va nous demander quelques efforts dans nos habitudes de mobilité. Merci par avance pour votre compréhension.

Je vous rappelle que, pour les personnes âgées ne disposant pas de moyens de transport, il existe un minibus permettant de vous rapprocher du supermarché le plus proche. Il reste encore des places : renseignements à prendre en mairie pour réservation.

Je vous laisse découvrir la vie et l'activité de notre belle commune ces derniers mois dans ce nouveau numéro.

Bonne lecture de ce Piron n°148.

Votre maire,

Cyrille NICOLAS



Agenda

- **Après-midi récréative autour des jeux de société**
-> dimanche 2 novembre à partir de 14h
salle des fêtes de la Mairie
- **Marché de Noël**
-> samedi 6 décembre de 10h à 19h - salle Marcel Pagnol
- **Concert "Vivaldi'Celtic"**
-> dimanche 14 décembre à 16h – salle Marcel Pagnol
- **Réveillon de la Saint-Sylvestre**
-> mercredi 31 décembre à partir de 20h - salle Marcel Pagnol
- **Pot de bienvenue aux nouveaux habitants**
-> vendredi 9 janvier à 19 h, salle Marcel Pagnol
- **Repas des Aînés**
-> dimanche 11 janvier à partir de 12h - salle Marcel Pagnol

Sommaire

Vie communale

• Un nouveau commerçant au marché	P 3
• Octobre rose	P 3
• Soirs bleus	P 3
• Location de vélos électriques Modalis GrandAngouleme	P 4
• Déclaration de travaux en mairie.....	P 4
• Élections municipales 2026	P 4
• Fête des voisins.....	P 5
• Repas des Aînés	P 5
• Nouveaux habitants.....	P 5
• Sapins de Noël.....	P 5
• Médiathèque	P 6

Action sociale

• Collecte banque alimentaire	P 7
• Conseil municipal des jeunes (CMJ).....	P 7
• Personnes isolées	P 7

Enfance/Jeunesse/Écoles

• L'accueil des enfants à Magnac, un atout pour les familles	P 8
• Aide aux devoirs	P 8
• Que la montagne est belle	P 8
• Jardin pédagogique	P 9
• Accueil de loisirs mini-camp	P 9
• Micro-crèche	P 9

Citoyenneté

• Interdiction de stationner sur les trottoirs	P 10
• Animaux errants	P 10
• Entretien des haies et des jardins	P 10
• Bacs de regroupement place Vigneron	P 11
• Conteneurs à verre	P 11
• Dépôts sauvages	P 11

Travaux/Espaces verts

• Espace vert	P 12
• Travaux	P 12

Associations

• Animagnax	P 13
• Comité de jumelage	P 13
• Club des Aînés de la Touvre	P 13
• CAS du personnel	P 13
• Association Des Mots en Douce	P 14
• Club des lecteurs	P 14
• Cours de peinture acrylique	P 14
• Coup de Pouce	P 14
• Melo di'Arte	P 15
• Les bridgeurs de la Touvre	P 15
• Gym douce	P 16
• Yoga	P 16
• Tennis	P 16
• Pétanque	P 17
• Dérente et Randonnées	P 17
• VTT Magnac	P 18

Folia Jardins	P 19
---------------------	------

Tai Chi Chuan	P 19
---------------------	------

La gazette de l'opposition constructive !	P 19
---	------

État Civil	p 20
------------------	------

Pharmacies de garde	p 20
---------------------------	------

Un nouveau commerçant au marché du mercredi matin

un rendez-vous de proximité pour les habitants de notre commune. Le marché accueille depuis peu un nouveau commerçant. Ce dernier, un charcutier/traiteur/volailler/fromager, a trouvé sa place aux côtés de la fleuriste et du primeur.

La présence de ce nouveau commerçant confirme la dynamique en cours, et il est essentiel que cette offre continue de se diversifier afin de répondre aux attentes croissantes de la population.



La municipalité, toujours attentive aux besoins de ses habitants, travaille activement pour permettre à ce marché de se développer et d'offrir, chaque semaine, une diversité de produits frais et de qualité, tout en renforçant la convivialité de cet espace de commerce.

Octobre rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au cancer du sein, la commune réaffirme son engagement envers cette cause importante.



Afin de marquer son soutien, un drapeau rose et une banderole ont été hissés sur la façade de la mairie, symbolisant la solidarité et l'implication de la commune dans la lutte contre cette maladie.

À travers ces gestes visibles, la municipalité souhaite participer à la promotion d'une meilleure information et d'un dépistage précoce, qui peuvent sauver des vies.

Informations et dons

> <https://www.ligue-cancer.net/octobre-rose>.

Soirs Bleus

A l'initiative de GrandAngoulême, les Soirs Bleus proposés pendant l'été depuis plusieurs années remportent toujours un vif succès auprès du public.

Proximité, gratuité, qualité des spectacles et des intervenants, font de ces manifestations des rendez-vous attendus avec une fréquentation en hausse chaque année.

La municipalité de Magnac fait partie des communes accueillant ces spectacles de qualité. Le 8 août dernier, un programme varié était offert au public :

- > Des animations sur le thème de la bande dessinée étaient proposées par la Cité Internationale de la Bande Dessinée dès 17h30
- > Spectacle de mime Talché présenté par David Fontana ; un spectacle comique où l'interaction avec le public est au cœur de l'expérience. Un instant de convivialité et de rire, idéal pour bien commencer la soirée.
- > La fanfare avec RADIO KAIZMAN a clôturé cette soirée dans une fête improvisée et une ambiance exceptionnelle
- Une belle soirée qui a rassemblé environ 400 personnes dont nos amis allemands du Comité de Jumelage qui ont vraiment apprécié la qualité et la diversité de ces représentations.





Location de vélos électriques Modalis-GrandAngoulême

Pour faciliter vos déplacements à vélo, chaque commune de GrandAngoulême est équipée d'au moins une station avec plusieurs vélos électriques proposés à la location en libre-service.

Cette nouvelle offre de mobilité déployée par GrandAngoulême vient compléter le service de location longue durée « Möbius, mon service vélo » et la prime à l'achat de vélo.

La station de vélos est située place du 8 mai à Magnac, carrefour des mobilités.

Avec l'application VELO MODALIS, plusieurs possibilités de location vous sont proposées :

Déclaration de travaux en mairie

Vous souhaitez réaliser des travaux ou des modifications sur une construction. Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une déclaration préalable de travaux au service urbanisme de la mairie. La DP est obligatoire pour réaliser les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire.

Les travaux qui entraînent une création de surface de plancher ou d'emprise au sol, un aménagement intérieur ou extérieur ou encore la modification de l'aspect extérieur de votre bien immobilier peuvent être concernés par une déclaration préalable.

Élections municipales 15 et 22 mars 2026

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 6 février 2026.

Si vous ne pouvez pas être présent le jour des élections mais que vous souhaitez néanmoins accomplir votre devoir citoyen, vous pouvez désigner librement l'électeur qui votera à votre place. Tout citoyen peut donner procuration à un tiers inscrit sur une liste électorale, peu importe la commune.

Nous vous rappelons que les 3 bureaux de vote sont situés dans la salle Marcel Pagnol et que, pour pouvoir voter, vous devez présenter l'une des pièces d'identité suivantes :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)

> **Courte durée**, pour des trajets de station à station. Les tarifs sont les suivants :

- Tarif découverte : 1 € par tranche de 45 min
- Abonnement : 8 €/mois pour 45 min par jour (puis 1 € par tranche de 45 min supplémentaire)
- Abonnement tarif réduit : 4 €/mois (14-28 ans et + 65 ans non imposables abonnés du réseau Möbius, demandeurs d'emploi)

> **À la journée**, avec possibilité de privatiser un vélo jusqu'à 12h pour un tarif de 5 € pour 12h.

> **Combinez vélo + train/car**, en réservant un vélo jusqu'à 12h par jour, à la descente du TER ou d'un car régional. Le tarif de cette offre est de 15 €/mois.

> **Avec l'application VELO MODALIS PLUS, vous avez la possibilité de louer un vélo électrique en moyenne durée :**

> **Au mois** (dans la limite de 6 mois), pour des trajets réguliers, avec possibilité de ramener le vélo à son domicile (chargeur personnel envoyé à l'utilisateur). Les tarifs sont les suivants :

- **Abonnement** : 33 €/mois
- **Tarif réduit** : 28 €/mois (mêmes bénéficiaires que paragraphe précédent).

Création de surface de plancher ou d'emprise au sol et aménagement intérieur :

Abri/cabane ou cabanon de jardin, agrandissement/extension, Bungalow de chantier, carport, cave, combles, étage/niveau supplémentaire, garage, mezzanine, pergola, rehaussement/surélévation, terrasse, véranda, transformation d'un garage en pièce d'habitation.

Aménagement extérieur :

Abri/cabanon de jardin, appentis, clôture/mur, jacuzzi, panneaux solaires au sol, piscine, serre, toiture, volets.

Modification de l'aspect extérieur

Balcon, climatisation ou pompe à chaleur (boîtier), fenêtres, portes/huisserie, fenêtres de toit, isolation thermique par l'extérieur, ouverture, panneaux solaires sur le toit, ravalement de façade.

- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie
- Carte Vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie

Fête des voisins Au lotissement des Bosquets

Le 4 juillet dernier les habitants du lotissement des bosquets se sont rassemblés pour la fête des voisins. Pour la 3^{ème} année consécutive ils se sont réunis autour d'un repas partagé. Ce moment de convivialité est apprécié, il a permis d'accueillir cette année de nouveaux arrivants. Rendez-vous l'année prochaine !



Rue Frédéric Chopin

Les habitants de la rue Frédéric Chopin se sont réunis lors d'une fête des voisins qui a rassemblé 34 personnes, venues avec tout ce qu'il fallait pour se désaltérer et se sustenter généreusement. La météo a réchauffé cette journée placée sous le signe du partage, de la convivialité et de l'amitié. Chacun a pu profiter de ce moment privilégié pour échanger avec ses voisins et tisser ou consolider des liens.



Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu dimanche 11 janvier à la salle Marcel Pagnol.

Une invitation sera envoyée prochainement aux intéressés. Nous vous attendons nombreux pour cette journée conviviale et festive.



Nouveaux habitants

L'attractivité de notre commune, sa qualité de vie et la proximité des services conduisent chaque année de nouvelles familles à choisir Magnac pour s'y installer.

Le maire et les élus auront plaisir à recevoir les nouveaux habitants autour d'un pot de bienvenue vendredi 9 janvier à 19h.

Pour celles et ceux qui sont arrivés récemment, nous vous invitons à vous présenter à la mairie.

Sapins de Noël

La municipalité renouvelle cette année encore l'opération "sapins de Noël" pour décorer les quartiers de la commune.



C'est très simple :

- vous commandez un sapin auprès de la mairie avant le 8 novembre
- lorsqu'il est installé dans votre rue ou votre quartier, il ne vous reste plus qu'à le décorer et à convier vos voisins afin que chacun y ajoute sa guirlande, son étoile ou toute autre décoration qu'il vous plaira pour embellir votre sapin.

Dans le prochain Piron, la photo du plus beau sapin.

Faites-vous plaisir !

Médiathèque : une fréquentation toujours en hausse

Magnac parmi le top 5 des communes qui affichent plus de 20 % d'emprunteurs actifs !

Un rapport du cabinet d'études « le troisième pôle » mandaté par GrandAngoulême, fait état des emprunteurs actifs des 38 communes de l'agglomération. Après l'Alpha, 5 communes se distinguent pour avoir un taux d'emprunteurs supérieur à la moyenne. Magnac-sur-Touvre fait partie de ces 5 communes. Un grand merci à Isabelle VOLPI, notre bibliothécaire, qui est sans aucun doute pour beaucoup dans cette performance. Son implication dans la médiathèque, son accueil chaleureux et professionnel, sa sélection d'ouvrages toujours pertinente, sa volonté de présenter des artistes et leurs œuvres sous forme d'ateliers ou d'expositions pour tous les publics contribuent assurément à la belle fréquentation de ce lieu culturel dans notre commune.

Exposition en mai :

« Veuze, une épopée humaine et industrielle »



Alain Dubois, dernier dirigeant des papeteries de Veuze a présenté son exposition aux élèves des classes de CM1 et CM2 de Magnac. Une présentation agrémentée par la découverte d'anciens outils

(pince de bourrelier, tamis pour égoutter le papier...), d'une démonstration de la manière de créer une feuille à la main... Les enfants ont été immergés dans l'histoire de la papeterie, et de la Touvre, au travers d'anecdotes riches et étonnantes. Ils ont appris aussi le travail des enfants dans les usines d'autan, heureusement disparu. Une leçon d'Histoire fascinante par un passionné qui rend hommage à tous ceux qui ont permis la vie de la papeterie, en premier lieu les ouvriers.

Alain Dubois a aussi présenté son exposition dans une mini-conférence, devant des visiteurs captivés, en présence de Cyrille Nicolas, maire de Magnac-sur-Touvre, du directeur du musée du papier, M. Florent Gaillard et de l'Adjoint à la culture de la ville d'Angoulême M. Gérard Lefebvre. Un moment riche en anecdotes sur un lieu majeur du patrimoine local. Cette présentation a été suivie d'une séance de dédicaces à l'occasion de la parution du livre « Veuze, histoires d'eau et de papier ».

Exposition « Belle Africa »

du 10 juin au 31 juillet



Josiane Le Page, artiste magnacoise talentueuse a mis à l'honneur l'Afrique, dans le cadre de son exposition colorée et chaleureuse « Bella Africa ». 4 démonstrations ont été organisées pour s'initier à des techniques diverses : peinture acrylique au pochoir, serviettes déco, modeling paste.

2 ateliers gratuits seront proposés par Josiane, spécial décos de Noël (ados et adultes), jeudi 6 novembre et jeudi 4 décembre de 15h à 17h30, à la médiathèque.

Venez nombreux !

Atelier découverte du clown en juillet



Konstantina Ioannidou a animé l'atelier ludique de découverte du clown pour les enfants de 6 à 12 ans. Les enfants ont abordé l'univers joyeux du clown et la manière d'investir l'espace et de prendre confiance en soi, en s'amusant et en faisant rire, en manipulant des objets, balles, nez de clown... Konstantina propose des ateliers pour adultes et enfants : konstantinastages@gmail.com.

Exposition de peintures

Jean-Pierre Chamoulaud en novembre

M. Chamoulaud exposera ses toiles à l'huile durant le mois de novembre.

Des motifs variés et colorés, marine, portraits, etc., à découvrir pour les amateurs de belle peinture.

Lectures d'histoires pour Halloween et Noël

Les prochaines lectures pour les enfants auront lieu :

- > mercredi 29 octobre (Halloween)
- > mercredi 17 décembre (Noël) de 10h30 à 12h

A partir de 2 ans, entrée libre.

Un cocktail d'histoires très apprécié des enfants et de leurs accompagnants.



Les nouveautés 2025 qui vous attendent à la médiathèque : les incontournables Minier, Grimaldi, De Palet, D Steel, E Green, Mc Fadden, Khadra... et plein de BD, de mangas à découvrir.

Des DVD : Barbie, l'amour ouf, Un petit truc en plus, Emilia Perez, Lee Miller, moi moche et méchant 4, Paddington au Pérou, Sonic 3, Croquette...

Des CD : Kneji Girac, Polnareff, Imagine Dragons...

La médiathèque vous accueille du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Dates de fermeture pour novembre et décembre :

Samedi 1^{er} novembre, lundi 10 novembre et du samedi 20 décembre au samedi 27 décembre inclus.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

Renseignement : 05 45 37 14 58
bibliotheque.magnac@gmail.com

Collecte banque alimentaire

Le dernier week-end de novembre, à l'occasion de la grande Collecte Nationale, les Banques Alimentaires font appel à la générosité du grand public. Magasins, écoles, mairies, entreprises, tous sont mobilisés au profit de l'association.



Dans un élan de solidarité, la municipalité de Magnac, accompagnée des enfants des écoles, prendra part activement à cette collecte, sous l'impulsion des jeunes du CMJ.

Cette initiative est également l'occasion de transmettre aux enfants des valeurs de partage et de solidarité. En participant à cette action, ils découvriront l'importance de soutenir ceux qui sont dans le besoin.

Les produits collectés seront ensuite remis à la Banque Alimentaire, qui redistribuera les dons aux familles en situation de précarité de notre région. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'importance de l'entraide locale et de leur montrer que même les plus petits gestes peuvent avoir un grand impact.

La municipalité soutient pleinement cette démarche et se réjouit de voir nos jeunes s'impliquer dans cette belle action solidaire.



Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Nos jeunes conseillers ont repris le chemin de la mairie avec de nombreux projets dont nous ne manquerons pas de vous parler.

Leur participation au festival de la Touvre en Fête en mai 2025 en proposant 3 parcours pédestres a rencontré un vif succès :

- Le parcool – 3,3 kilomètres
- Le parcours des écoliers – 7 kilomètres
- Le parcours des géants de la Touvre – 13 kilomètres

Ces parcours ont été imaginés, créés et diffusés sur un support papier par les jeunes.



Ces 3 itinéraires vous feront découvrir la commune et sont agrémentés de questions imaginées par les enfants. Très appréciés lors de la manifestation, ils sont à votre disposition à la médiathèque ainsi qu'à la mairie.

Bravo pour leur implication dans la mise en œuvre de ce projet !

Personnes isolées

La commune a mis en place depuis plusieurs mois un nouveau service de visites auprès des personnes isolées. Cette initiative vise à rompre la solitude de nos aînés et des habitants qui, en raison de leur situation géographique ou de leur condition physique, éprouvent des difficultés à maintenir des contacts sociaux réguliers.



L'objectif est de créer des moments d'échanges, de partage et d'écoute, permettant aux personnes isolées de se sentir soutenues et intégrées à la vie de la commune.

Les bienfaits pour les bénéficiaires sont multiples : un accompagnement humain, une écoute attentive et une occasion de participer à des échanges enrichissants. Ces visites contribuent également à la prévention des risques liés à la solitude, en favorisant le bien-être mental et émotionnel des personnes visitées.

Pour les bénévoles, ce service représente une belle opportunité de s'engager activement et de renforcer les liens au sein de la commune. En plus de l'enrichissement personnel que procure l'aide aux autres, les bénévoles bénéficient d'une expérience humaine enrichissante, qui favorise le développement de la solidarité et du vivre-ensemble.

La municipalité invite donc toutes les personnes volontaires à rejoindre cette belle initiative, et les encourage à contacter la mairie pour participer à cette démarche de soutien et de partage.

L'accueil des enfants à Magnac, un atout pour les familles



Certains services dédiés à l'enfance ne sont pas des obligations communales. C'est le cas de la cantine et des centres d'accueil de loisirs. La municipalité de Magnac a toujours fait le choix de privilégier l'accueil des jeunes enfants en leur proposant des structures et des services adaptés à chaque âge.

- > 1 école maternelle Les Cygnes : 95 enfants - 4 classes (très petite section à grande section)
- > 1 école élémentaire sur 2 sites :
 - Marie Curie : 113 élèves - 5 classes (CP au CM1)
 - Ecole de Relette : 46 élèves - 2 classes (CM1/CM2)
- > 1 cantine avec 250 repas servis par jour en moyenne
- > 1 accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires (3/12 ans)
- > 1 micro-crèche accueille les enfants (0/3 ans) tous les jours sauf le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est un accompagnement offert aux enfants de l'école élémentaire fréquentant la garderie. Cette aide précieuse concerne les élèves volontaires et n'exclut pas l'intervention des parents au retour à la maison.

Les séances d'aide aux devoirs ont démarré le lundi 15 septembre et se termineront vers le 20 juin.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles toujours aussi fidèle et motivée, à Madame Julien directrice, ainsi qu'aux agents.



Que la montagne est belle !

Les élèves de CM1-CM2 de l'école de Relette sont partis en classe découverte à Saint-Lary-Soulan du 18 au 24 juin 2025.

Au programme, découverte de la faune et de la flore au cours de randonnées toujours aussi merveilleuses, le tout sous un soleil resplendissant.



L'occasion d'entrer dans le parc national des Pyrénées pour découvrir les marmottes, les vautours, les ruisseaux bien rafraîchissants pour le plaisir des petits et des grands.

De belles échappées rythmées par une sensibilisation à la richesse mais aussi à la fragilité de cet environnement.

La montagne, grâce à son relief et à ses paysages exceptionnels, a été un lieu idéal pour pratiquer l'escalade. Une activité sportive nouvelle pour la plupart des enfants.

Prise de risque, entraide, dépassement et confiance en soi étaient réunis pour découvrir et apprécier cette activité.

Les élèves ont également visité la centrale hydro-électrique pour bien comprendre le fonctionnement de la production électrique.

Barrage, conduites forcées, turbine, alternateur, transformateur, plus de secret pour les élèves.

Ce séjour a été l'occasion d'offrir une véritable aventure éducative et humaine. Des moments forts dans la vie scolaire des élèves : rires, partages, veillées, aventures... Autant de souvenirs inoubliables qui marqueront ces enfants et qui leur permettront de se rappeler encore longtemps que la montagne est belle !

Stéphanie JULIEN
Directrice de l'école Marie Curie / Relette

Jardin pédagogique : une aventure de découvertes et de partage !

La municipalité est heureuse de lancer ce beau projet pédagogique destiné aux enfants des écoles maternelle et élémentaire ainsi qu'aux enfants de l'accueil de loisirs.

Nous remercions vivement les agents des espaces verts pour leur implication dans ce projet et pour la création et l'entretien de 8 carrés potagers, 2 récupérateurs d'eau pour l'arrosage des plantations et d'une cabane qui sera construite dans les mois à venir afin de stocker sur place les outils et les semences.

Au cœur de ce jardin, les enfants auront l'opportunité de planter, observer et récolter des légumes de saison. Sous l'œil attentif de leurs enseignants et avec l'aide des agents des espaces verts, ils découvriront la magie de la croissance des plantes et les cycles de la nature. Cet apprentissage pratique permet de relier les savoirs théoriques abordés en classe à des expériences concrètes, comme la photosynthèse, la biodiversité et le respect des saisons.

En cultivant leurs propres légumes, ils comprendront l'importance de l'agriculture durable, de la gestion de l'eau et du recyclage des déchets.

Par ailleurs, ce projet renforce le lien social au sein de l'école ; travailler ensemble dans le jardin favorise la coopération, le partage et la communication entre les élèves.

Le jardin pédagogique servira également à éveiller les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée et locale.

En récoltant leurs propres légumes, ils comprendront mieux d'où viennent les produits que nous consommons.

Une parcelle sera également consacrée à la plantation de fleurs mellifères pour attirer les insectes, notamment les pollinisateurs comme les abeilles, les papillons ou encore les bourdons. Ces fleurs offrent une excellente occasion pour les élèves d'observer et d'étudier les relations entre les différentes espèces. En suivant le parcours des insectes dans le jardin, les enfants peuvent apprendre leur rôle vital dans le cycle de la nature.

La municipalité sera ravie de voir ce projet grandir au fil du temps, pour le bonheur de nos enfants et de notre commune !



Accueil de loisirs mini-camp



Douze enfants ont participé à un mini-camp à Rouffiac, en Dordogne, accompagnés d'Emilie et Gwenaëlle.



Ils ont eu l'occasion de plonger dans l'histoire locale en explorant le patrimoine grâce aux parcours Terra Aventura et en visitant les célèbres grottes de Lascaux. Au programme également, de l'accrobranche et un après-midi dédié à l'orpailleur, où les enfants ont joué aux chercheurs d'or. Un atelier original de peinture avec les pieds ou la bouche a également été proposé, animé par un groupe d'adultes handicapés séjournant sur la base. Malgré une première nuit froide et pluvieuse, tout s'est déroulé à merveille.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Emilie et Gwenaëlle

Micro-crèche

Les plus grands ont pris le chemin de l'école et les tout petits ont repris le chemin de la micro-crèche Lilozenfants lundi 1^{er} septembre.



Au programme de leur journée : jeux, manipulation, histoires, chants... Et la reprise de plusieurs ateliers : nous irons à Planche de Cirque pour des ateliers moteurs une fois par mois (à partir du mois de novembre) et Mathilde, musicienne et conteuse, de Babayaga nous rendra visite pour une matinée d'éveil musical un mois sur deux.

Il reste des places disponibles, n'hésitez pas à nous contacter.

 Magali MORIN

Responsable Micro-crèche «Lilozenfants»

1 rue Plantier des geais - 16600 Magnac-sur-Touvre

Tél. : 05 45 68 70 44

Citoyens, nos devoirs pour le bien de tous

Tous les citoyens ont le devoir de respecter les lois afin de vivre ensemble dans une société organisée. C'est l'assurance que la liberté, les droits et la sécurité soient garantis pour tous. En plus du respect des lois, chacun a le devoir de faire preuve de civisme et de civilité. Voici quelques règles à respecter pour le bien-être et la sécurité de tous :

Interdiction de stationner sur les trottoirs :

Selon l'Article R417-10 du Code de la route, il est formellement interdit de stationner tout véhicule à moteur, quelle que soit sa catégorie (voiture, moto, camion, etc.), sur les trottoirs. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du territoire communal.

Le stationnement sur les trottoirs présente plusieurs dangers :

> Sécurité des piétons :



le trottoir est un espace réservé à la circulation des piétons. Lorsqu'un véhicule y est garé, il oblige les piétons à marcher sur la chaussée, exposant ainsi ces derniers aux risques d'accidents de la circulation, notamment les collisions avec des véhicules en mouvement.

> Accessibilité :

les personnes handicapées ou à mobilité réduite, ainsi que les parents avec des poussettes, rencontrent des obstacles considérables lorsqu'elles sont contraintes de se déplacer sur la route à cause de véhicules stationnés sur le trottoir. Cela empêche une circulation fluide et sécurisée pour ces personnes vulnérables.

> Sanctions :

le stationnement sur un trottoir est passible d'une amende forfaitaire. En cas de récidive ou de stationnement gênant, le véhicule peut également être mis en fourrière.

Animaux errants :

> Chiens :

Selon l'article L211-23 du Code Rural, est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres.
Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné, livré à son seul instinct.

> Chats :

Selon l'article L211-23 du Code Rural, est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1km du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



Que faire face à un animal errant ?

> Consulter le voisinage

> Vérifier si l'animal porte un collier ou une médaille. Si c'est le cas, c'est qu'il appartient à quelqu'un. Souvent, les coordonnées (le numéro de téléphone ou l'adresse), de son propriétaire sont mentionnées. Vous pouvez alors tenter de contacter ce dernier.

> Vérifier si l'animal est identifié (tatouage ou puce électronique). Le tatouage se trouve généralement sur la face interne d'une oreille ou à l'intérieur de la cuisse de l'animal. Grâce à ce numéro de tatouage, vous pouvez déclarer l'animal trouvé auprès du Fichier National d'Identification (https://www.i-cad.fr/animal_trouve). Cette démarche permettra aux services I-CAD d'informer le propriétaire que vous avez retrouvé son animal.

> Contacter la mairie, la municipalité est responsable des animaux errants sur sa commune, et doit organiser leur prise en charge et leurs soins. La mairie contactera les services de la fourrière qui viendront récupérer l'animal.

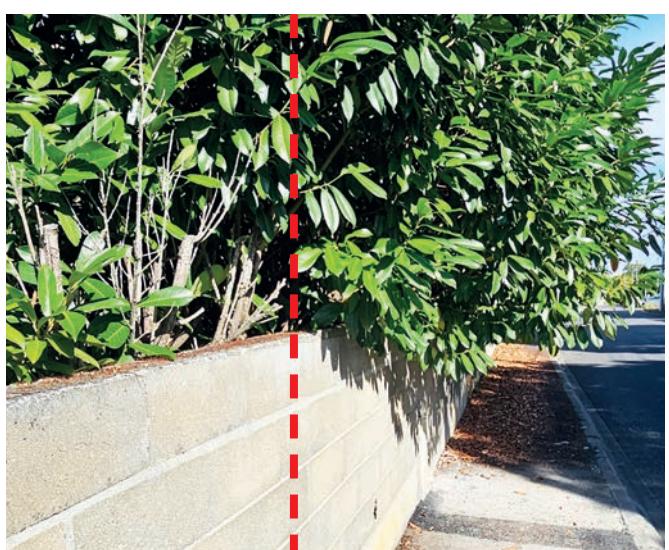
Entretien des haies et des jardins

La mairie est de plus en plus sollicitée par les administrés pour des conflits de voisinage dus principalement au défaut d'entretien des haies, des arbres et des jardins.

La loi impose à chaque propriétaire ou locataire d'entretenir tout terrain lui appartenant, notamment pour éviter la propagation de nuisibles dans le voisinage.

Laisser votre jardin en friche, sale voire insalubre, engage donc votre responsabilité et vous expose à des sanctions.

En cas de nuisances (olfactives, sonores ou visuelles), le voisinage peut recourir au service d'un conciliateur de justice pour tenter dans un premier temps de trouver une solution à l'amiable. En cas d'échec, un recours judiciaire pourra être engagé auprès du tribunal de proximité.



Bacs de regroupement place Vigneron



déplore l'incivilité de certains et le manque de respect envers les autres.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer vos déchets en dehors des bacs prévus à cet effet. Cette pratique engendre non seulement des nuisances visuelles, mais elle présente également des risques importants pour la santé et la sécurité publiques. En effet, les déchets laissés à l'extérieur des bacs attirent les animaux errants, tels que les rats ou les chiens, qui peuvent répandre des déchets et provoquer des risques sanitaires.

Pour préserver notre cadre de vie et garantir un environnement propre et sécurisé, nous vous demandons de respecter les consignes de collecte des déchets et à veiller à ce que vos sacs soient correctement placés dans les bacs. Ensemble, contribuons à la propreté de notre commune et à la préservation de la santé publique.

Conteneurs à verre



Plusieurs conteneurs à verre sont installés sur la commune. Nous vous demandons d'en faire bon usage.

> Les déchets acceptés :

Seuls les bouteilles, les pots et les bocaux en verre peuvent être mis dans le conteneur à verre. Les bouchons, couvercles et capsules doivent être jetés dans le sac jaune à votre domicile.

La vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence, les miroirs, les vitrages, les pots de fleurs... sont à apporter en déchetterie (ou pour une petite quantité à jeter dans votre sac noir). Seul le verre d'emballage (bouteilles, pots et bocaux en verre) se recycle.

Rappel de bonne conduite : pour préserver les abords et l'environnement et pour des questions de sécurité, rien ne doit être déposé au pied des conteneurs. Ces emplacements ne sont pas des décharges publiques et chacun se doit de respecter leur utilisation.

Dépôts sauvages

Plusieurs dépôts sauvages de déchets de toute nature, y compris les déchets verts, ont été encore constatés dans notre commune. Les dépôts illégaux de déchets constituent une nuisance pour l'environnement et portent atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quels qu'en soient la nature et le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Il représente une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoque des nuisances visuelles et olfactives.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font malheureusement toujours partie de notre paysage. Bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée, certains citoyens préfèrent encore se débarrasser de leurs déchets n'importe où sans se préoccuper de la nuisance qu'ils occasionnent. Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € les dépôts sauvages de déchets.

Nous vous invitons donc à réfléchir avant d'agir : quelle réaction auriez-vous si vous trouviez des déchets sauvages devant votre porte ?



Espaces verts

Jardins pédagogiques

- Création et entretien de jardins pédagogiques pour les enfants des écoles et de l'accueil de loisirs



Lotissement Jacques Brel

- Entretien des espaces verts et taille des haies



Lotissement des Vignes

- Taille des haies et des branches basses pour faciliter la circulation



Sentier à côté du lot. des Vignes

- Désherbage et taille des arbres

Terrain de football

- Entretien de la pelouse



Travaux



Abris vélo

- Pose de l'abri vélos place du 8 mai

Mairie

- Crédit sur la façade de la mairie (côté parking)



École maternelle

- Crédit et pose de banc autour des arbres de l'école maternelle
- Changement de la porte de sécurité du dortoir et remplacement d'un rideau par un volet roulant



Plaine de loisirs

- Installation d'un nouveau jeu pour enfants



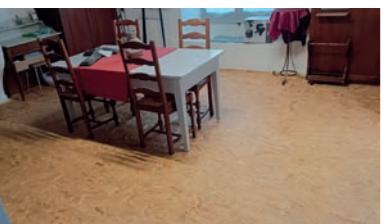
Club house Pierre de Coubertin

- Pose d'une grille en bas de l'escalier



Dépôt de Relette

- Pose d'une clôture entre le dépôt et le nouveau lotissement



Eglise

- Changement du plancher de la sacristie



Achat d'un camion

- Pour les services techniques et espaces verts

Animagnax

Un réel succès pour la fête de la musique le 21 juin dernier ! La 4^{ème} édition restera dans les mémoires !



Organisé conjointement par ANIMAGNAX, le CAS du personnel communal et la JS Pétanque, l'événement s'est tenu à la Plaine de Loisirs, sur les bords de la Touvre.

Malgré la chaleur, près de 300 participants ont profité de l'ambiance festive animée par Ludo CRAZYSONO, autour de la buvette, de la restauration et des glaces.

Comité de jumelage

C'est avec une joie immense que le comité de jumelage Magnac-Bockhorn a fêté ses 20 ans cette année !!!

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis bavarois en août pour une semaine de partage. Pour l'occasion, les membres du comité magnacois ont organisé des activités autour de notre ville et des richesses qui nous entourent : visite du château de Rochechouart entre patrimoine et art moderne, accrobranche à Aventure parc, visite de 2 maisons familiales de Cognac et dégustation, journée à l'océan, randonnées, découverte de la pisciculture, tournoi de pétanque, canoë et balade fluviale, participation aux Soirs Bleus... Une semaine riche et intense que petits et grands ont savourée.

Nous remercions la municipalité et les associations de Magnac qui nous ont soutenus (Coup de pouce, Détente & Randonnée, Animagnax, JS Magnac Pétanque) ainsi que tous les participants ! Nous souhaitons une longue vie à ce jumelage et si la curiosité vous pousse, vous êtes les bienvenus,

 n'hésitez pas à nous contacter au : 06 40 11 15 26

Fanny, secrétaire du jumelage
ainsi que les membres du bureau



Un grand merci à la Municipalité, aux bénévoles et à tous les participants pour cette belle réussite, qui a su rassembler et fédérer.

> Rendez-vous le 20 juin 2026 pour la 5^{ème} édition !

L'automne s'annonce animé :

> **Dimanche 2 novembre** : après-midi jeux de société à la salle des fêtes de la Mairie (buvette et crêpes).

> **Samedi 6 décembre** : Marché de Noël, salle Marcel Pagnol (buvette et restauration).

> **Mercredi 31 décembre** : Réveillon de la Saint-Sylvestre, salle Marcel Pagnol (sur réservation).

> **Samedi 21 février 2026** : soirée cabaret, salle Marcel Pagnol.

Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de nos prochaines manifestations !

Festivement vôtre.



Le bureau :

Présidente : Marine RENAUDON

Tresorier : Victor OZON

Secrétaire : Stéphane PIERRE

Courriel : animagnax@gmail.com

Club des Aînés de la Touvre

Le Club des Aînés de la Touvre a repris ses activités le 1^{er} septembre après un petit mois de vacances.

Le Club organisait le 15 septembre un repas choucroute auquel un très grand nombre d'adhérents ont participé, ce qui fait plaisir. Ensuite un repas moules/frites a eu lieu 6 octobre puis une sortie à l'Ange Bleu est prévue le 26 octobre. Un concours de belote ouvert à tous sera organisé le 17 novembre et enfin, pour finir l'année joyeusement, le traditionnel repas de Noël aura lieu le 8 décembre.

Jeunes et moins jeunes peuvent toujours venir nous rejoindre. Nous serons heureux de vous accueillir dans une très bonne ambiance.



CAS du personnel

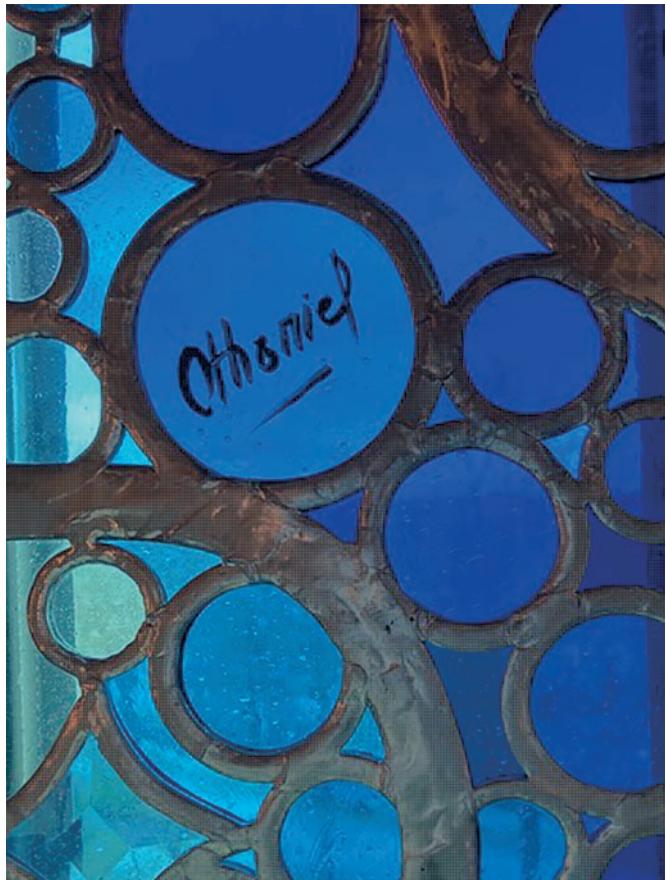
L'Association du Comité d'Actions Sociales du personnel de Magnac-sur-Touvre a fait l'acquisition d'une friteuse 8L.

Il la propose à la location pour 25 € et 150 € de caution. Possibilité de louer friteuse et plancha 50 € + caution 200 €.

Emilie HARO

Des Mots en Douce

Nos ateliers d'écriture font le plein. Notre association continue à rayonner avec des adhérents de tout le département.



Les deux groupes d'écriture se sont réunis régulièrement un samedi mensuel dans la salle Lilotinceaux, gracieusement mise à disposition par la mairie.

En mars 2025 nous avons visité le trésor de la cathédrale d'Angoulême scénographié par le célèbre artiste Jean Michel Othoniel (photo d'un vitrail jointe) et guidés par Marie Reine Bernard du service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême, puis écrit sur ce thème.

En mars également c'était notre premier salon du livre d'auteurs régionaux, une expérience à peut-être renouveler.

En juin nous avons conclu notre année par une superbe lecture musicale animée par nos artistes habituels : Daniel Crumb à la lecture, Jean Noël Godard aux percussions et Alexis Charrier à la guitare. Un moment réjouissant.

La rentrée se présente sous d'excellents auspices et dans la bonne humeur.

 Contact :
Marie Christine Devernay
Tel : 06 08 30 95 61
mchristine.devernay@wanadoo.fr

Club des lecteurs

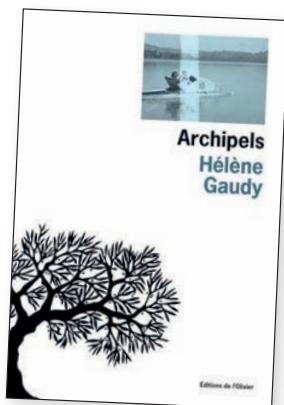
Reprise du club de lecteurs à la médiathèque de Magnac

C'est très agréable de se retrouver autour des livres à la médiathèque et de parler de ce que l'on aime, ou pas....

Le club de lecteurs redémarre à partir de septembre un mardi mensuel de 14 à 15 heures.

Il est toujours possible de rejoindre ce groupe qui ne crée aucune obligation, il suffit de contacter Isabelle à la médiathèque pour connaître les dates. Quel plaisir de se partager notre goût des livres !

 Contact : Marie Christine Devernay
Tel : 06 08 30 95 61
mchristine.devernay@wanadoo.fr



Cours de peinture acrylique

Venez vous détendre en réalisant en 3 heures une toile abstraite ou figurative en peinture acrylique.

Des cours pour adultes et adolescents vous sont proposés par Josiane LE PAGE à Magnac-sur-Touvre. Ils se dérouleront les premiers samedis après-midi de chaque mois à Magnac. Les pinceaux, chevalets et revues artistiques seront mis à disposition des participants. Se munir de votre boîte de peinture acrylique et d'une toile à peindre.



 Contact : 06 30 56 63 15

Coup de Pouce

Suite à l'Assemblée Générale du 6 septembre 2025, le bureau a été réélu dans sa totalité, à savoir :

- Josiane Cardinaux - Présidente - 06 18 49 59 66
- Geneviève Bazire - Secrétaire - 06 70 48 53 31
- Nadine Chataignier - Trésorière - 06 80 55 43 86

Cette année Coup de Pouce a fait 3 dons :

- Les espoirs de Léo, 1000 € pour une tablette oculaire
- Le comité de jumelage, 1000€
- La banque alimentaire, 635,65 € soit 191 kg de denrées alimentaires, produits hygiène et entretien

Les prochains ramassages auront lieu les 07/03/2026 et 05/09/2026. Comme nous ne passons plus que 2 fois par an, une benne derrière l'école de Relette est à votre disposition en semaine de 8h30 à 16h30.

N'hésitez pas à venir y déposer UNIQUEMENT vos papiers, cartons, livres (pas d'autres déchets).

Melo di'Arte

2025 – 2026...l'aventure musicale continue !



Une grande œuvre d'Antonio Vivaldi, « Gloria », associée à des musiques traditionnelles celtiques, regroupe d'ores et déjà 48 choristes et/ou instrumentistes de tout horizon ! Les ensembles « Artephonia et Ad Libilitum » ont ouvert leur saison musicale par un concert « Vivaldi'Celtic », au profit des S.C.C.U.C. (Services et culture des campus universitaires de la Charente), le dimanche 6 juillet, aux PINS. Puis, le dimanche 7 septembre, sous la forme d'un « Café-Chant-Thé » à VOUZAN.

En clôture, non pas du projet mais de l'année 2025, ils vous proposent une prestation publique, le dimanche 14 décembre, à 16h, à la salle Marcel Pagnol de Magnac-sur-Touvre.

Entrée libre.

 Réservations au : 06 24 64 48 42
ou par mail : melodiarte@ecomail.fr
Pour tout renseignement :
www.melodiarte.jimdoweb.com

Les Bridgeurs de la Touvre

S'il est incontestablement un jeu de l'esprit, le bridge est aussi une discipline qui peut se pratiquer en toute convivialité.



C'est le cas avec les bridgeurs de la Touvre qui ont la chance de pouvoir se réunir dans cette salle Marcel Pagnol mise à leur disposition par la ville de Magnac. Un lieu magique, bercé par le clapotis de la Touvre et les battements d'ailes des cygnes. Un site superbe qui n'a sans doute pas son pareil dans tout l'Hexagone.



Dans cette ambiance bucolique, ils sont un peu moins de quarante-vingts à fréquenter les tournois pour essayer de tirer le meilleur parti des treize cartes mises à leur disposition. Mais attention, si la bonne humeur demeure le maître mot de ces rencontres, il s'agit néanmoins d'un bridge de compétition puisque chaque joueur dispose des mêmes cartes que son homologue dans la même position. Certes le hasard de la distribution existe mais il est le même pour tous !

Alors concentration et stratégie sont indispensables lors de cette bataille intellectuelle permanente que se livrent les joueurs. Pour le reste, ce n'est que technique du jeu et précision des annonces qui font la différence et permettraient de placer le bridge sur la plus haute marche du podium, s'il existait un classement de jeux de cartes. Les adeptes de cette discipline pratiquée mondialement et reconnue par le comité olympique en sont convaincus. « D'ailleurs les grands champions subissent une telle pression qu'ils sortent épisés lors des grandes compétitions et subissent souvent une perte de poids. Rassurez-vous, ce n'est pas le cas à Magnac », commente le président qui veille avec une poignée de bénévoles à l'organisation des tournois.

Les dirigeants successifs, avec le souci de préserver l'esprit familial et l'ambiance bon enfant de ce club depuis sa création il y a une trentaine d'années, ont choisi de ne pas s'affilier à la Fédération Française de Bridge afin de laisser la porte ouverte à tous les joueurs. La recette fonctionne puisque des compétiteurs chevronnés participent chaque semaine à ces tournois avec l'avantage de ne pas avoir à débourser un sou pour s'asseoir à une table alors qu'il est d'usage d'acquitter un droit de table dans tous les clubs de France affiliés à la fédération. A Magnac, moyennant une simple cotisation d'adhésion de 25 €, les bridgeurs peuvent jouer deux après-midi par semaine et bénéficier deux fois l'an d'une agape dont un déjeuner dans un restaurant de prestige, pour un prix modique.

Alors bridgeurs, que vous soyez débutants ou chevronnés, n'hésitez plus à venir pousser la porte de notre club pour pratiquer cette discipline et partager des instants de détente dans ce climat amical, incomparable, qui a toujours fait la réputation des Bridgeurs de La Touvre.

 Renseignement :
Daniel LAUXIRE 06 58 78 93 73

Gym douce

La gym douce a repris mercredi 10 septembre, elle a lieu dans la salle des fêtes de la mairie, tous les mercredis matin de 9h30 à 10h30.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale. 2 séances de découverte sont offertes.

 Contact :
Josiane Cardinaux
06 18 49 59 66



Yoga

Union du corps et de l'esprit

Parmi les événements importants qui ont eu lieu à Magnac-sur-Touvre, il y a eu l'éclipse de lune le 7 septembre, annonciatrice de la reprise des cours de yoga le lendemain.

Toujours 2 cours que vous pouvez encore rejoindre, le lundi à 10h et le mercredi à 18h, salle des fêtes de la mairie. Ces cours sont dispensés par nos professeures Monique et Valérie.



 Contact :
Mme Charriot, Présidente
06 70 53 65 19.

Tennis

C'est la reprise au TC Magnac !

Après une saison réussie avec 121 licenciés, le Tennis Club de Magnac est prêt à attaquer cette nouvelle année avec enthousiasme ! Sous la direction de Quentin, les entraînements ont repris dans la bonne humeur, et tout le monde est impatient de retrouver les courts.

Le club propose des activités pour tous : mini tennis pour les plus jeunes, tennis loisir et compétition pour jeunes et adultes, tournois et compétitions par équipes tout au long de l'année, et des stages pendant les vacances pour progresser tout en s'amusant.

L'an dernier, nous avons eu la chance de voir Selène et Arthur, deux jeunes licenciés, participer à « l'Entrée de Rêve » à Roland-Garros. Un moment incroyable et inoubliable pour eux, qui ont eu l'opportunité de découvrir les coulisses de ce prestigieux tournoi.

Et bonne nouvelle : il reste encore des places pour vous inscrire et rejoindre notre belle équipe !



 Contact :
Myriam, Présidente
07 87 09 13 20

Bonne saison à toutes et à tous

Pétanque

Une mi-saison active et festive, le club n'a pas chômé durant l'été 2025.



Présent dans toutes les manifestations organisées à la plaine de jeux :

- La Touvre en Fête dimanche 25 mai avec la satisfaction d'avoir proposé à une dizaine d'enfants, l'initiation à la pétanque, accompagnés de mamans très appliquées. Petite surprise quand Monsieur le Maire est venu défier le président ; merci Cyrille, une revanche est à l'ordre du jour.
- Grands prix de la ville pour la Pentecôte : environ 650 joueuses et joueurs du département et des départements limitrophes se sont affrontés Des équipes féminines et masculines d'un très grand niveau avec la présence de championnes et champions de France.
- Fête de la musique le 21 juin en partenariat avec Animagnac et le CAS du personnel.
- Bénévolat au boulodrome lors des championnats de France les 26 et 27 Juillet.
- Première semaine d'août, le Comité de jumelage recevait leurs amis Allemands ; à sa demande, nous avons organisé le mercredi après-midi un mini-concours de pétanque. Un moment de détente dans une excellente ambiance.
- Vendredi 8 août, la municipalité nous avait confié la restauration et la buvette pour la manifestation des Soirs Bleus. Il a fallu s'approvisionner en conséquence, sachant que nous devions préparer pour les hôtes allemands, les familles

d'accueil et les visiteurs. Comme un peu partout, ce fut l'affluence : environ 500 personnes étaient présentes. Une soirée festive appréciée de tous avec respect et convivialité.

- Mardi 9 septembre : dernière journée du CDC Vétérans. Nous avons reçu 24 équipes et nous avons organisé la restauration (140 repas) avec le beau temps, sur notre magnifique site que beaucoup nous envient.

Que dire ?

Adresser toute ma gratitude et mes félicitations à l'équipe de bénévoles (anciens et nouveaux) après une telle dépense d'énergie. Sans vous rien ne serait réalisable et le club ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Un petit bonus à Christian et Jacky pour une intendance sans faille.

Des remerciements aux élus pour leur soutien matériel et financier ; nous serons à vos côtés quand ce sera nécessaire. Merci à Michel Couty et bravo à Emmanuel Defontaine pour son investissement afin de divertir notre belle commune. Merci à Monsieur LABROUSSE, le garagiste pour sa générosité envers le club.

Je ne terminerai pas sans féliciter les employés communaux pour leur travail remarquable et leur gentillesse. Respectons notre belle plaine de jeux.

Pour finir, un souhait : pérenniser l'entente cordiale avec les associations citées ci-dessus et pourquoi pas agrandir le cercle ! Comme conclusion : un président heureux, comblé et très fier de ses troupes.

Vive la JS MAGNAC pétanque !

 Jean-Pierre Berlingaud - 07 77 00 37 14

Détente et Randonnées

Déjà l'automne est bien avancé et il est temps pour Détente et Randonnées de reprendre ses horaires habituels de marche.

En effet, nos courageux randonneurs ont continué à crapahuter tout l'été le matin. Les marches du mercredi ont repris à 14 heures depuis le 17 septembre (RV : place de la mairie) et celles des mardi et jeudi depuis le 30 septembre (RV : place du centre de loisirs).

Au printemps, nous avons organisé un séjour de randonnées à Nant dans l'Aveyron. Durant 5 jours nous avons parcouru les chemins du Causse du Larzac allant de la Couvertoirade au pont de Millau. Une belle région que nous avons eu le plaisir de découvrir au gré des sentiers.

Enfin, pour clôturer la saison 2024/2025, notre traditionnelle sortie en bus nous a emmenés à La Rochelle.

 Contact :
randomagnac@gmail.com
06 13 61 53 07



VTT Magnac

C'est la rentrée. Après des vacances bien méritées, les Pirons reprennent leurs montures pour une nouvelle saison. Cet été, ils ont entretenu 4 kilomètres de chemins et notre circuit permanent afin que chacun puisse se promener en sécurité, car la végétation (piquante) profite du calme pour prendre place.



> Du 29 mai au 1^{er} juin, 5 vététistes et 3 marcheurs ont participé à la maxi-verte de Brive. Un relief bien plus prononcé que celui de notre chère Charente. Quelques cassettes mécaniques n'ont pas entamé le moral des troupes qui ont grandement apprécié le site et la qualité de l'organisation.

> Le 15 juin, Rando des Pirons. La pluie fut le fait marquant. Pas de pluie pendant des semaines et le 15 juin de 6h00 à 9h30, heure des inscriptions, une belle pluie a dissuadé de nombreuses personnes. Mais celle-ci n'a pas entaché la bonne humeur et la satisfaction de ceux qui ont eu le courage de venir. 205 VTT et 106 marcheurs sont repartis ravis du bon travail fourni par tous. Merci à nos bénévoles et à l'ensemble du conseil municipal pour la mise à disposition de l'infrastructure.

> Les 29 et 30 juin, 6 Pirons ont fait une course de 24h00 en relais à Saint Vivien (24). Nos 6 Pirons ont dû être très vigilants pour ne pas se retrouver grillés avec une température dépassant les 34°C. Ils sont repartis avec un trophée gagné sur le tapis et non sur le terrain malgré la belle performance du groupe.

> Le 5 juillet, Anthony notre champion, a participé avec brio à la MB RACE autour du Mont Blanc sûrement la course VTT la plus difficile qui soit. 13h30, pour 141km et 7000 m de dénivelé, bravo à lui.

> Enfin du 12 au 14 septembre, 20 Pirons se sont retrouvés à Sanguinet pour le week-end des familles. Rando VTT près de la dune du Pilat, longe côte, balades en forêt, visite du paradis du papillon pour admirer des papillons originaires de différents pays du monde. Encore un très bon moment de convivialité parfaitement organisé par Patrice et une intendance extra assurée de main de maître par Alain.

> Maxi-verte 2026, nous travaillons sur l'organisation de cette manifestation qui aura lieu du 14 au 17 mai. Nous recherchons des bénévoles pour participer à l'organisation de cette grosse manifestation (1500 participants de toute la France voire plus par jour).

 N'hésitez pas à nous contacter

pour participer à cet événement peu commun.

Sortie club le dimanche au départ de la mairie 8h30.

Suivez toutes les infos du club sur :

www.vttmagnac16.com.





Aménagement de jardin, création de massifs, entretien parcs et jardins, etc.

Dans le domaine du paysage depuis plusieurs années, je vous propose mes services pour tout l'entretien de votre jardin, que ce soit l'entretien des haies, des arbustes, la tonte, mais aussi le désherbage des massifs...

Je réalise également des plantations, que ce soit des haies, des arbres ou des massifs, en tenant évidemment compte de votre demande mais également de l'intégration du jardin dans le paysage, avec des espèces adaptées au climat et au sol.



Thomas DUCROS

9 allée des Versennes - 16600 Magnac-sur-Touvre
foliajardins@laposte.net
06 17 50 42 89 / 05 86 50 68 70

Tai Chi Chuan

Un nouveau cours de Tai Chi Chuan et de Ji Ben Gong se déroule à la Salle Marcel Pagnol les mercredis matin à 9h30.



Au Tai Chi nous apprenons à développer notre bien-être et notre santé par la pratique de postures et de mouvements lents qui mobilisent le corps en profondeur.

Les Ji Ben Gong sont une gym posturale qui tonifie, détend, mobilise, assoupli le corps pour accéder à la richesse des mouvements du Tai Chi et pour renforcer notre corps au quotidien.

Les cours se passent dans une ambiance bienveillante, d'entraide et dans le respect du rythme de chacun(e). N'hésitez pas à venir découvrir la pratique.

Jérémie DUCHEINE,
Éducateur Sport-Santé
contact@jeremieducheine.fr
07 66 35 48 88
www.jeremieducheine.fr

La gazette de l'opposition constructive ! N°15

Cette fin d'été marque la fin des congés estivaux, ainsi nous souhaitons à tous nos petits écoliers de la commune une très bonne rentrée scolaire et que celle-ci se déroule de la meilleure des manières avec nos enseignants engagés pour les écoles de notre commune. La rentrée est aussi marquée par une actualité politique nationale très instable avec le renversement du gouvernement BAYROU qui nous laisse pour l'heure sans budget pour l'année 2026.

Au niveau communal quelques projets vont émaner pour la commune, ces projets devraient être poursuivis par la prochaine mandature tels que le futur centre de loisirs et les travaux de voirie déjà commencés sur certains secteurs. Les contraintes budgétaires ont malheureusement limité l'ampleur des travaux réalisables cette année, qui de ce fait se sont concentrés sur certaines zones au détriment d'autres autant prioritaires. Les prochaines élections approchent également à grand pas, celles-ci étant normalement programmées le 15 mars 2026, nous vous rappelons que pour faire porter vos suffrages vous devez être inscrits sur les listes électorales avant le 31/12/2025, alors pensez à vous rapprocher de l'état civil pour vous inscrire et ainsi voter. D'ici là, nous continuerons à mener à bien notre engagement pour votre commune.

ENSEMBLE CONSTRUISONS DEMAIN !

Joël Hérigault : 06 27 73 81 20

Daniel Braud : 06 16 07 69 98

minoritemagnac@gmail.com

Cécile Beaulieu : 06 16 57 79 23

Ludovic Rastou : 06 34 37 74 09

Etat Civil

Naissances :

- LE DOUCEN Malo, Andréa né le 24 juin 2025 à SAINT-MICHEL
- MALLIÉ Leyton né le 4 juillet 2025 à VAUX-SUR-MER
- GONÇALVES Eliot, Jean né le 18 juillet 2025 à SAINT-MICHEL

Baptêmes civils :

- SEGARRA Noah, Désiré le 2 août 2025
- HAMEL Justine le 30 août 2025

Mariages :

- GILLARDEAU Clément et NICOLAS Clémence, Mathilde le 5 juillet 2025
- HORODYSKI Lucien, Pascal et JANAILLAC Nadine, Madeline le 12 juillet 2025
- BODINAUD Clément, Pierre-Louis et JOURDAN Marion, Michèle le 16 août 2025

- CLEMENT Arnaud et CASTANIÉ Cathleen, Elisabeth, Olivia, Marie le 23 août 2025
- BOULESTEIX Dimitri, Johan, Cyril et DRAPEAU Bérangère, Claire le 23 août 2025
- GRAND Mickael, Vincent et JOSSE Lorraine, Angélique, Juliette le 23 août 2025
- VEYSSIERE Benjamin, Pierre, Gérard et BEGUILIER Agathe, Josephe, Marie le 6 septembre 2025
- DENIS Michel, Dominique et DUTANG Edwige, Guylaine le 20 septembre 2025

Décès :

- LUQUET Nadine née SICOT, le 16 avril 2025 à Magnac-sur-Touvre
- RENAULT Raymonde née DELEYM, le 10 mai 2025 à Saint-Michel

- CHATELAIN Didier, le 17 mai 2025 à Saint-Michel
- RIGAUD-PERUT Didier, le 15 juin 2025 à Magnac-sur-Touvre
- CHEVALERIAS Jean-Paul, le 4 juillet 2025 à La Rochefoucauld
- PRECIGOUT Andrée, Geneviève née LANDREVIE, le 28 juillet 2025 à Châteauneuf
- GOLLARD Aleth, Jeannine, Marie, Edmée épouse PRÉSAT, le 8 août 2025 à L'Isle d'Espagnac
- BERGOT Jeanne, le 24 août 2025 à L'Isle d'Espagnac
- GAUTHIER Odette veuve COIFFARD, le 24 août 2025 à Saint-Michel
- DAINE Boumedine, le 7 septembre 2025 à Saint-Michel

PHARMACIES DE GARDE

✓ Les gardes à volets ouverts (la journée, la pharmacie est ouverte sur la plage horaire de la garde), par exemple le dimanche, il n'y a besoin d'aucune mesure particulière pour s'y rendre et acheter ses produits, avec ou sans ordonnance, comme un jour normal.

✓ Les gardes à volets fermés (la nuit, la pharmacie est fermée et le pharmacien ouvre spécifiquement pour un patient donné). Dans ce cas, vous devez d'abord appeler le commissariat d'Angoulême (05 45 39 38 37) qui se charge de prévenir le pharmacien de votre venue.

OCTOBRE

- 5/10 - CHENEBIN Mornac
16 route de Montbron
05 45 65 08 50
- 12/10 - PROUD Magnac
39 rue Victor Hugo
05 45 68 40 63
- 19/10 - GACON Brie
Les Grands Champs
05 45 69 97 89
- 26/10 - HAFILE Magnac
42 rue Joliot Curie
05 45 68 64 74

NOVEMBRE

- 1/11 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79
- 2/11 - LASSIME Garat
1108 rue de Bellevue
05 45 60 63 77
- 9/11 - SURAUD
l'Isle d'Espagnac
47 avenue de la République
05 45 68 68 30
- 11/11 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

16/11 - RUELLE Centre

- 1 rue Camille Pelletan
05 45 68 43 10

23/11 - VILLEMENT Ruelle

- Parc de la Rocade
05 45 68 32 89

30/11 - CHENEBIN Mornac

- 16 route de Montbron
05 45 65 08 50

DECEMBRE

- 7/12 - CHARENTON
L'Isle d'Espagnac
208 avenue de la République
05 45 68 18 47

14/12 - RICHEZ Champniers

- CC Géant Casino
05 45 68 22 79

21/12 - RICHEZ Champniers

- CC Géant Casino
05 45 68 22 79

25/12 - SURAUD

- l'Isle d'Espagnac
47 avenue de la République
05 45 68 68 30

28/12 - HAFILE Magnac

- 42 rue Joliot Curie
05 45 68 64 74



SOCAREX ELECTRICITÉ

Électricité - Chauffage électrique neufs et rénovations

10, rue Aristide-Briand - 16600 MAGNAC/TOUVRE

Tél. 05 45 68 60 91 - Fax 05 45 94 93 98

E-mail : societe.socarex@wanadoo.fr

EDF est Partenaire du Système Bien Être

Vivrélec Qualisol ADEME

DEVIS GRATUIT

Plomberie Chauffage

Entretien de chaudières

TRUFFLANDIER Loïc

41 Rue de Veuze 16600 Magnac sur Touvre.

07 68 26 00 67

tps16600@hotmail.com